

INTERNATIONAL

Sur l'ensemble de la filière, des entreprises françaises de toute taille – PME, ETI & GG – ont des compétences et capacités d'accélération qui peuvent trouver des débouchés pour la transition énergétique d'autres pays, à la fois en termes de développement de projets, de fabrication d'équipements, de conduite de travaux ou de financement. Une importante partie des entreprises de la filière produisent d'ailleurs la majorité de leur chiffre d'affaires à l'international, y compris parmi les ETI-PME tant l'atteinte de marchés internationaux est clé pour générer des économies d'échelle et booster sa compétitivité.

Depuis le premier contrat, le déploiement de la filière à l'international est un enjeu clairement identifié et travaillé par la filière. Récemment, les « Task Force » hydrogène et biogaz ont été mises en place avec le MEDEF International. Le Club TEAO à Dakar a permis de fédérer un tissu d'entreprises françaises de la filière autour de la croissance des marchés d'énergies renouvelables en Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre du plan de soutien à l'export, l'ensemble de la Team France Export se mobilise pour le renforcement des moyens de l'assurance-prospection, le soutien financier aux PME-ETI achetant des prestations de projections à l'export, le doublement de l'enveloppe FASEP (50M€) pour soutenir davantage de projets « vert » et pour établir des feuilles de route transition énergétique ainsi que la mise en place d'une veille-information sur les marchés.

OBJECTIFS ET LIVRABLES

- Poursuivre les travaux sur l'adaptation des dispositifs de soutien à l'export aux spécificités des entreprises du secteur des nouveaux systèmes énergétiques avec une attention particulière sur les 10 recommandations du CSF ;
- En s'appuyant sur les Task Force International, apporter le soutien nécessaire aux clubs TE existants ou en création à travers les ambassades, les services économiques, l'AFD et les bureaux Business France concernés ;
- En s'appuyant sur les Task Force International, favoriser la présence et la visibilité des entreprises de la filière dans les événements organisés par l'État et ses organismes affiliés suivant une liste établie en commun ;
- Mobiliser les services économiques des ambassades pour contribuer aux études de benchmark.

BILAN CONTRAT 2021 – 2024

- Mettre en place un VIE filière, en particulier pour les clubs Transition énergétique ;
- Ouvrir au moins 3 autres clubs « Transition énergétique » dans des pays et régions cibles